

**ÉCONOMIE, SOCIOLOGIE ET HISTOIRE DU MONDE CONTEMPORAIN
(ÉPREUVE N° 270)
ANNÉE 2018
ÉPREUVE CONÇUE PAR ESCP EUROPE
VOIE ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE**

1 - Le sujet

“Doit-on considérer que la désindustrialisation est un processus inéluctable dans un pays développé ?”

2 - Remarques de correction

La définition des termes du sujet, tout comme l'appréhension de ses contours, constitue un préalable indispensable à l'exercice de dissertation.

Le sujet imposait donc de traiter de la mesure de la « désindustrialisation » : trop de candidats sont passés sur cette dimension méthodologique essentielle et n'ont pas mobilisé des indicateurs tels que la part de l'industrie dans le PIB ou la part de l'emploi industriel dans le PIB. Quand ils l'ont fait, les ordres de grandeur corrects ont parfois laissé à désirer. De même, le terme de « pays développé », s'il ne prête guère à discussion, imposait d'être défini et mesuré (par exemple en mentionnant les pays de l'OCDE). Plusieurs candidats ont ainsi inclus dans les pays développés des pays comme la Chine.

Le sujet prenait appui, comme toujours, sur des notions fondamentales de la science économique, qui ont été souvent mentionnées par les candidats sans être pour autant correctement expliquées ou illustrées : ainsi en est-il des lois d'Engel (confondu parfois avec Engels voire Hegel), de la thèse de Ricardo/Sauvy sur le déversement des emplois. Il est à cet égard rappelé que, si elle prend appui sur des savoirs établis, l'épreuve de dissertation ne consiste pas à aligner des auteurs, des références, en se dispensant d'expliquer précisément leur thèse. Beaucoup de candidats ne justifient pas ce qu'ils disent, se contentant de mentionner un auteur, comme si l'autorité de ce dernier constituait en soi un argument. Les candidats ne doivent pas confondre citation de noms et de titres d'ouvrage, et discours argumenté : seul le discours argumenté révèle les capacités de réflexion d'un candidat. Accumuler les noms et les titres d'ouvrages dans une copie sans exposer les raisonnements sous-jacents, se révèle contreproductif.

De même, les explications du processus de désindustrialisation se sont souvent focalisées sur les délocalisations dans les pays émergents, sans prendre la mesure (assez limitée) du phénomène sur un plan statistique. A l'inverse, des causes profondes comme les gains de productivité par rapport au rythme de la demande, ou l'externalisation de certaines fonctions et emplois de l'industrie vers les services ont été souvent minorées, voire oubliées. L'économie quaternaire, quand elle est envisagée, est trop souvent reléguée à la conclusion au lieu d'être mobilisée dans les développements.

Enfin, il est vivement conseillé aux candidats d'illustrer leur copie à l'aide de faits empiriques précis, en se méfiant des formulations trop générales et définitives : par exemple, contrairement à ce que certains candidats écrivent, la désindustrialisation n'est pas un phénomène identique selon les pays développés. La différenciation de l'analyse selon les pays ne se limite pas au couple France/Allemagne et à la question de la montée en gamme de l'industrie ; les exemples japonais et américains (retour de l'industrie à la faveur du gaz de schiste) auraient mérité d'être évoqués.

Comme on pouvait s'y attendre, certaines copies ne traitent le sujet que de manière normative - comment remédier à la désindustrialisation? - et passent sous silence l'analyse des mécanismes à l'œuvre dans le processus de désindustrialisation. Certains candidats ont construit toute une partie sur l'industrialisation comme moteur de la croissance des pays développés depuis le XIXe siècle, ce qui ne constituait pas le cœur du sujet.

Comme chaque année, le sujet s'est révélé assez discriminant : certains candidats ont développé une analyse personnelle argumentée et nuancée sur les causes multiples de la désindustrialisation et ont également évoqué les différents types de politique industrielle pour y remédier. On peut toutefois regretter que les travaux d'auteurs récents sur la politique industrielle (et notamment ceux de Ph. Aghion ou J. Tirole, dans « Economie du bien commun ») soient peu mobilisés.

Concernant le formalisme des copies, il est, de manière générale, assez bien respecté : introduction, annonce de plan, parties et conclusion sont maîtrisées, même si on relève des lacunes dans la maîtrise de l'orthographe chez certains candidats. Toutefois, une part non négligeable des copies témoigne d'un manque de soin dans la rédaction, tant d'un point de vue orthographique que syntaxique.